

# SÉJOURNER ET TRAVAILLER SUR LE TERRITOIRE DE LA POLOGNE

## LE GUIDE POUR LES CITOYENS UKRAINIENS

JUSQU'À  
L'ADOPTION DE  
NOUVELLES  
DISPOSITIONS

*En raison de la situation en Ukraine, causée par l'attaque armée de la Fédération de Russie, de nombreux citoyens ukrainiens décident de franchir la frontière de la République de Pologne afin de trouver un abri contre la guerre.*

*Après avoir franchi la frontière, les réfugiés ukrainiens se retrouvent dans une situation difficile en raison de la méconnaissance de la langue et de règles en vigueur en Pologne. Cette situation est souvent aggravée par le rythme très rapide des départs d'Ukraine et la méconnaissance du droit polonais.*

***C'est pourquoi nous avons décidé de préparer un guide destiné aux citoyens ukrainiens, présentant les problèmes de franchissement de la frontière polonaise, la légalisation du séjour en Pologne et les méthodes d'obtention des permis appropriés nécessaires pour travailler en Pologne.***

***Ce guide est le premier d'une série de guides pratiques destinés à nos visiteurs ukrainiens.***

*Nous espérons que cette étude vous rapprochera des règles en vigueur dans le système juridique polonais et facilitera le séjour et le travail en Pologne – jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi annoncée par le Conseil des Ministres.*

*Les hypothèses de cette loi visent à harmoniser les règles de séjour des réfugiés en Pologne et à leur donner droit à certaines prestations sanitaires et sociales polonaise.*

***Le 7 mars 2022, Le Conseil des ministres de la République de Pologne a adopté un projet de loi sur l'assistance aux citoyens ukrainiens en relation avec un conflit armé sur le territoire de cet État. La date de son adoption n'est pas encore connue.***

# 1. Passage de la frontière

## 1.1 Remarques générales

Selon le droit, les citoyens ukrainiens peuvent franchir la frontière de l'État polonais sur la base de :

- circulation sans visa,
- visa national de type D ou de visa Schengen de type C,
- visa de long séjour ou de titre de séjour délivré par un autre état membre de l'espace Schengen,
- permis délivré par le commandant en chef des gardes-frontières autorisant le franchissement de la frontière (entrée selon des règles spéciales),
- permis de séjour temporaire, permis de séjour permanent ou permis de séjour de résident de longue durée de l'UE, accompagné d'une carte de séjour en cours de validité,
- demande de protection internationale (statut de réfugié).

## 1.2 Entrée sans obligation de visa

Depuis le 19 février 2022, les autorités polonaises ont levé les restrictions concernant le franchissement de la frontière polonaise.

**Cela signifie que l'entrée dans le cadre d'exemption de visa est accessible aux citoyens ukrainiens sans avoir à remplir de conditions supplémentaires.**

**La frontière polono-ukrainienne peut être franchie à Dorohusk, Korczowa, Hrebenne, Medyka, Budomierz, Krościenko, Zosin et Dołhobyczow.** À la date de rédaction du présent guide, tous les points de passage frontaliers entre la Pologne et l'Ukraine sont ouverts.

**À partir du 25 février 2022, les gardes-frontières polonais n'exige pas des citoyens ukrainiens qu'ils détiennent d'autres documents qu'un passeport biométrique en cours de validité - il est également possible d'entrer sans passeport biométrique dans certains cas particuliers.**

### 1.3 Entrée sous conditions particulières (sans passeport).

En vertu des dispositions, dans le cas de l'absence de passeport, il est possible de franchir la frontière dans des conditions spéciales, pour une période de 15 jours après avoir reçu un permis délivré par le commandant en chef des gardes-frontières.

**À partir du 25 février 2022, les autorités polonaises autorisent les citoyens ukrainiens à franchir la frontière sur la base de n'importe quel document confirmant leur identité - toutefois, il n'existe actuellement aucun fondement juridique pour une telle action.**

### 1.4 Procédure d'asile

Les réfugiés des zones touchées par la guerre peuvent demander une protection internationale. La demande de protection peut être déposée à la frontière polono-ukrainienne ou auprès d'une unité des gardes-frontières polonais.

La décision d'octroi ou de refus d'octroi du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire est prise par le chef du Service des affaires des étrangers compétent.

Après le dépôt de la demande de protection internationale, vous serez dirigé vers un centre d'accueil dépendant de Service des Affaires des Étrangers.

**AUTORITÉ  
COMPÉTENTE :  
GARDE-FRONTIÈRE  
OU CHEF DU SERVICE  
DES AFFAIRES DES  
ÉTRANGERS**

Après le dépôt de la demande de protection internationale, il ne sera pas possible de franchir la frontière polonaise et de se rendre, par exemple, en Allemagne, tant que la procédure ne sera pas terminée. Dans ce cas, le passeport du réfugié est confisqué par le chef du Service des Affaires des Étrangers et un document spécial, TZTC (un certificat temporaire d'étranger), est délivré à sa place. Ce document confirme l'identité et le droit de rester en Pologne jusqu'à ce que la procédure d'octroi de la protection internationale soit terminée.

**Il est important de noter que le travail en Pologne n'est pas autorisé pendant les six premiers mois de la procédure de protection internationale.** Si 6 mois se sont écoulés et qu'une affaire est toujours au cours de la procédure, il est possible de demander un certificat qui autorise à travailler en Pologne. Après avoir obtenu la protection internationale, on obtient le droit de travailler en Pologne sans permis de travail.

La procédure d'obtention d'une protection internationale devrait prendre **jusqu'à 6 mois**. Toutefois, à l'heure actuelle, la durée moyenne de cette procédure est de 14,5 mois.

La demande de protection internationale est gratuite.

**Attention ! Il est conseillé de ne pas demander le statut de réfugié avant l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions susmentionnées.**

## 2. Séjour en Pologne

### 2.1 Permis de séjour temporaire

En cas de séjour temporaire en Pologne et en cas de possibilité de prouver le séjour de plus de 90 jours, par exemple au cas d'emploi basé sur d'un permis de travail ou d'une déclaration, il est possible de demander un permis de séjour temporaire afin de légaliser le séjour en Pologne.

Un permis de séjour temporaire permet également à son titulaire de séjourner dans d'autres états membres de l'espace Schengen pendant une période n'excédant pas 90 jours sur toute période de 180 jours. Cependant, ce permis ne donne pas le droit d'exercer un emploi dans les pays susmentionnés car les réglementations locales relatives aux immigrants doivent toujours être respectées.

En Pologne, il existe plusieurs types possibles de permis de séjour temporaire, qui sont présentés dans le troisième chapitre.

### 2.2 Permis de séjour permanent

Il est possible de demander un permis de séjour permanent si on remplit les critères de l'une des nombreuses catégories d'étrangers. Il s'agit notamment des personnes titulaires d'une carte de Polonais en cours de validité.

Le délai de traitement des demandes est d'environ 6 mois.

Frais - 640 PLN pour le permis et 50 PLN pour la carte de séjour. Dans le cas d'une Carte de Polonais, le demandeur est exonéré de frais.

#### Documents requis :

- formulaire de demande rempli ;
- photo d'un demandeur ;
- copie de la carte de Polonais et son original (si le demandeur en possède une) ;
- documents confirmant que le demandeur dispose de fonds pour couvrir les frais de subsistance et le coût du retour dans le pays d'origine ;
- document confirmant que le demandeur dispose d'une assurance maladie valable sur le territoire des états membres de l'espace Schengen pour le montant de min. 30 000 euros.

**AUTORITÉ  
COMPÉTENTE :  
LE GOUVERNEUR DE  
VOIVODIE  
COMPÉTENT POUR  
LE LIEU DE  
RÉSIDENCE**

Les personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent peuvent commencer à travailler en Pologne sans avoir besoin de demander des permis supplémentaires.

### 2.3 Visa national

S'il est possible de présenter une preuve de résidence en Pologne depuis plus de 90 jours, par exemple un travail sur la base d'un permis ou d'une déclaration, il est possible de demander d'un visa national afin de légaliser un séjour en Pologne.

Un visa national ne peut être obtenu que dans un consulat polonais en Ukraine, nous n'en tenons donc pas du tout compte.

## 3. Travail en Pologne

### 3.1 Déclaration de confier l'exécution d'un travail à un étranger

Actuellement, il est possible d'exercer un travail en Pologne sur la base **d'une déclaration enregistrée par un employeur potentiel** de confier l'exécution d'un travail à un étranger dans l'office de travail local.

**L'AUTORITÉ  
COMPÉTENTE :  
L'OFFICE DE TRAVAIL  
DE DISTRICT  
COMPÉTENT POUR  
LE SIÈGE DE  
L'EMPLOYEUR**

Cette déclaration est valable jusqu'à 24 mois.

Le délai de traitement des demandes est généralement de 7 jours ouvrables.

Frais - 30 PLN.

#### Documents requis :

- formulaire de déclaration,
- extrait du registre correspondant ou copie de la carte d'identité de l'employeur,
- attestation d'absence de casier judiciaire de l'employeur.

Cette déclaration donne le droit de travailler légalement chez l'employeur concerné.

### 3.2 Permis de travail

Il existe plusieurs types de permis de travail en Pologne. Le type A est accordé aux salariés employés par un employeur polonais. Les types C-E sont accordés aux délégués pour effectuer un travail sur le territoire de la Pologne par un employeur étranger.

Dans le cas de ce permis, les demandes et les documents sont soumis par l'employeur

potentiel et c'est lui qui doit veiller à ce que la procédure pertinente soit réalisée.

### 3.3 Permis de séjour temporaire

Un permis de séjour temporaire ne peut être utilisé que comme une base d'un séjour en Pologne de plus de 90 jours. Dans certains cas, cependant, un permis de séjour temporaire peut être combiné avec un permis de travail. L'étranger reçoit alors un permis de travail et une carte de séjour.

Les permis de séjour temporaire qui permettent d'exercer un travail sur le territoire de la Pologne sans avoir à obtenir d'autres permis, ce sont :

- Permis de séjour et de travail temporaire (appelé permis unique) – accordé aux employés exerçant la plupart de leurs professions pour un employeur polonais.
- Permis de séjour temporaire aux fins d'un emploi hautement qualifié (carte bleue européenne) - est accordé aux employés exerçant des professions hautement qualifiées. Ces qualifications doivent être confirmées par un diplôme d'enseignement supérieur ou par un document attestant une expérience d'au moins 5 ans dans une profession hautement qualifiée.
- Un permis de séjour temporaire aux fins d'exercer des activités commerciales - est accordé aux étrangers qui ont l'intention d'exercer des activités commerciales sur le territoire de la Pologne, de siéger au conseil d'administration de sociétés à responsabilité limitée et de sociétés par actions dans lesquelles un étranger détient des actions, de gérer les affaires des personnes morales ou d'être un représentant légal.

Durée de validité du permis :

- Jusqu'à 3 ans, renouvelable plusieurs fois dans le cas des permis de séjour et de travail temporaire et des permis de séjour temporaire aux fins d'un emploi hautement qualifié.
- De 3 à 5 ans, renouvelable plusieurs fois en cas de permis de séjour temporaire aux fins d'exercer des activités commerciales.

**AUTORITÉ  
COMPÉTENTE :  
L'OFFICE DE LA  
VOÏVODIE  
COMPÉTENT POUR  
LE LIEU DE  
RÉSIDENCE DE  
L'ÉTRANGER**

Délai de traitement - de 5 à 9 mois.

Frais – 440 PLN pour un permis et 30 PLN pour une carte de séjour.

**Documents requis :**

- formulaire de demande,

- preuve de possession d'une assurance maladie financée par des fonds publics, d'une assurance voyage maladie valable sur le territoire de tous les états membres de l'espace Schengen. Le montant de l'assurance requise ne doit pas être inférieur à 30 000 euros pour toute la durée du visa,
- information originale du starosta ou document confirmant l'exemption de l'information du starosta - l'information du starosta est un document qui renseigne sur la possibilité de satisfaire les besoins en personnel de l'employeur sur le marché du travail local. Ce document est délivré à la demande d'un employeur à l'office de travail de powiat. L'information du Starosta est valable pendant 180 jours (**dans le cas d'un permis unique et de la carte bleue européenne**),
- Documents confirmant l'éducation ou le stage dans un poste déterminé (**dans le cas de la carte bleue européenne**),
- Contrat d'au moins un an avec le futur employeur (**dans le cas de la carte bleue européenne**).
- Document attestant le lieu de résidence en Pologne (**dans le cas d'un permis pour entrepreneurs**).
- Attestation de l'Institution d'assurance sociale (ZUS) et du Bureau de l'administration fiscale concernant les non-arriérés de cotisations à l'assurance maladie et les obligations fiscales (**dans le cas d'un permis pour entrepreneurs**).
- Documents relatifs à l'activité commerciale exercée (**dans le cas d'un permis pour entrepreneurs**).

Ces permis de séjour autorisent également à séjourner dans d'autres pays membres de l'espace Schengen pendant une période n'excédant pas 90 jours sur toute période de 180 jours. Cependant, ils n'autorisent pas à travailler dans ces pays.

### Fondement juridique :

Loi du 12 décembre 2013 sur les étrangers (Journal des lois de 2013, article 1650)

Loi du 20 avril 2004 sur la promotion de l'emploi et sur les institutions du marché du travail (Journal officiel de 2004, n° 99, point 1001)

Loi du 13 juin 2003 sur l'octroi de la protection aux étrangers sur le territoire de la République de Pologne (Journal officiel de 2003, n° 128, point 11)

## Nous fournissons une aide juridictionnelle gratuite aux réfugiés d'Ukraine

## Ми надаємо безплатну правову допомогу біженцям з України

Nous vous informons que notre cabinet d'avocats fournit une aide juridictionnelle gratuite aux réfugiés qui se trouvent sur le territoire de la Pologne en raison de la guerre en Ukraine.

Повідомляємо, що юридична фірма надає безплатну правову допомогу біженцям, які перебувають на території Польщі у зв'язку з війною в Україні.

Nous tenons à vous rappeler que, selon la loi polonaise, chaque réfugié reste en Pologne légalement, sans avoir besoin d'obtenir des permis de séjour supplémentaires.

Нагадуємо, що відповідно до польського законодавства кожен біженець перебуває в Польщі на законних підставах, без необхідності отримувати додаткові дозволи на проживання.

La réglementation doit être modifiée prochainement, harmonisant la situation actuelle et simplifiant les procédures liées à la possibilité d'exercer un emploi. D'ici là, nous sommes à votre disposition et nous nous préparons à l'introduction de nouvelles réglementations concernant le séjour des réfugiés d'Ukraine.

Найближчим часом планується внести зміни до регламенту, який узгодить поточну ситуацію та спростить процедури, пов'язані з можливістю влаштуватися на роботу. До цього часу ми у Вашому розпорядженні і готуємось до введення нових правил щодо перебування біженців з України.

En cas de problème, nous aidons en contact avec les offices, les notaires et les organisations non gouvernementales. Nous aidons également à la communication dans les domaines où la connaissance de la langue polonaise est nécessaire.

У разі виникнення проблем ми допомагаємо в контактах з офісами, нотаріусами та громадськими організаціями. Ми також допомагаємо у спілкуванні в питаннях, де знання польської мови є необхідним.

Nous offrons une aide juridictionnelle dans divers domaines du droit.

Надаємо юридичну допомогу в різних галузях права.

**Mówimy po polsku. Говоримо українською.**

**We speak English. Nous parlons français.**

**Мы говорим по-русски.**

### Contact

courriel : [ukraina@aliciabien.pl](mailto:ukraina@aliciabien.pl)

numéro de téléphone : 505 105 092

### Контактні дані

e-mail: [ukraina@aliciabien.pl](mailto:ukraina@aliciabien.pl)

телефон: 505 105 092